

Août 2014 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Des travaux majeurs pour améliorer la performance de la toiture aux habitations Saint-Marc



Dès la fin d'août, près de 300 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Saint-Marc, situées au 6275, 6^e Avenue. Ces travaux s'étaleront sur 11 semaines et devraient donc se terminer vers le 28 octobre. La durée des travaux pourrait varier puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs et présence de machinerie lourde.

Nous sommes conscients des inconvénients causés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.




AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **15 août** dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Saint-Marc. Quelque 25 personnes étaient présentes pour entendre **Marc Sédillot**, agent de liaison, expliquer les étapes de la réfection de la toiture et les mesures prises afin de réduire la chaleur emmagasinée par le bâtiment en été.



EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <p>La toiture du 6275, 6^e Avenue sera refaite.</p>	La toiture est en fin de vie utile.	Meilleure étanchéité contre les fuites d'eau et les intempéries
Une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.	Cette membrane permettra de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit.	Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
De l'isolant sera ajouté sur le toit.	L'isolant permet de conserver la chaleur à l'intérieur en hiver et de conserver la fraîcheur en été.	Meilleur confort pour les locataires

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche ou de couleur pâle qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui aura pour effet de diminuer la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. Il s'agit là d'une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait pas toutefois en gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'usage de l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**



Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



L'ENTREPRENEUR

Les Toitures Techni-Toit est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Saint-Marc. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Cependant, les **travaux plus bruyants débuteront après 8 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exige.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS SAINT-MARC

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Surveillante de travaux :
Rosa Leño
- ◆ Directrice de projets :
Selfar Abdouch



Marc Sédillot



Selfar Abdouch

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Lise Loignon
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Jean-François Lépine
- ◆ Agente de location :
Nathalie Joyal
- ◆ Organisatrice communautaire :
Judith Lemaire



Jean-François Lépine



Nathalie Joyal



Judith Lemaire

Les travaux majeurs réalisés dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social et de la Consultation de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.
INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.
INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction
Jocelyne Dorris

Révision
Linguitech

Graphisme
LithoChic inc.